

**JEAN-PIERRE
BLAZY**

et Luc BROUSSY

Élections législatives des 10 et 17 juin 2012 • 9^e circonscription du Val d'Oise

SNES FSU
Section départementale du Val d'Oise
26 rue Francis Combe
95000 CERGY

Le 6 juin 2012

Madame, Monsieur,

Par un courrier en date du 5 avril 2012, la section départementale du SNES FSU sollicite les candidats aux élections législatives afin de connaître leur position relative à l'enseignement secondaire.

Le Président de la République a clairement exprimé dès sa prise de fonction toute l'importance qu'il entend redonner à l'école dans notre modèle républicain, aux enseignants dans l'exercice de leurs missions de service public et à l'éducation dans les choix budgétaires qui seront faits.

François HOLLANDE et son Premier ministre, Jean-Marc AYRAULT, ont défini une méthode et un objectif : la concertation avec la communauté éducative pour reconstruire une école qui place la réussite éducative comme priorité majeure. Il s'agit de marquer un changement fort par rapport aux dix années écoulées qui ont fait de l'Education nationale la variable d'ajustement de la rigueur budgétaire au détriment de l'avenir de nos enfants et de notre pays.

Pour conduire cette politique, le Président de la République doit pouvoir s'appuyer sur une majorité parlementaire et c'est la raison pour laquelle les élections législatives sont essentielles. Si les électeurs me font confiance, je défendrai les engagements de François HOLLANDE sur l'éducation car je considère que le redressement de la France ne sera possible que si l'école redevient un pilier du pacte républicain.

Concernant le fonctionnement des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement

L'assouplissement de la carte scolaire a été un échec et n'a fait que renforcer l'absence de mixité sociale dans les établissements situés dans les quartiers les plus fragiles. François HOLLANDE a proposé de créer une nouvelle sectorisation qui prendra en compte un indice de mixité sociale. Cependant, c'est la mobilisation de l'ensemble des politiques publiques qui permettra d'infléchir la tendance à la paupérisation de certains quartiers et le retour à une plus grande diversité dans les établissements scolaires les plus en difficulté.

Jean-Pierre BLAZY
BP 27, 95500 GONESSE
Tel: 06 19 58 05 14

**DONNONS UNE MAJORITÉ
AU CHANGEMENT**



blazy2012.fr

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
avec
**FRANÇOIS
HOLLANDE**

En l'absence de véritable réforme des collectivités territoriales, les inégalités de richesse fiscale entre collectivités constituent un obstacle à un transfert de compétence supplémentaire en matière éducative. L'enjeu est au contraire d'obtenir un renforcement des moyens de l'Education nationale dans les quartiers prioritaires pour y faire diminuer le nombre d'élèves par classe. Infirmières, médecins scolaires, assistantes sociales devront également être présents en nombre suffisants. L'éducation doit restée nationale et c'est la raison pour laquelle l'Etat doit conserver pleinement sa compétence dans le domaine de l'éducation. Des partenariats doivent cependant pouvoir être recherchés avec les collectivités territoriales pour offrir des outils pertinents au service de la réussite éducative des enfants (programmes de réussite éducative, accès à la culture et aux sports, éducation à la citoyenneté...).

Je suis favorable au maintien du recrutement des enseignants, CPE et conseillers d'orientation par un concours tout comme je suis souhàite que l'autonomie des établissements reste très encadrée. L'évaluation des enseignants devra être revue pour que ceux-ci continuent d'être jugés sur des critères pédagogiques liés à leur spécialité plutôt que sur la base de l'appréciation des chefs d'établissements.

Concernant le métier d'enseignant, de CPE et de C.O-PSY :

Nous sortons d'une trop longue période pendant laquelle les gouvernements successifs ont fait preuve d'une grande incompréhension du métier d'enseignant. Enseignant, CPE, C.O-PSY sont des professions que l'on exerce par vocation et avec la conviction que l'école peut aider chaque élève à se construire et à préparer son avenir. La première priorité est donc de réaffirmer la confiance que l'on porte à la communauté éducative et de définir avec elle de nouvelles orientations et les méthodes de travail qui permettront aux professionnels de pouvoir exercer leur métier de manière satisfaisante. C'est le premier pas pour redonner de l'attractivité aux métiers de l'enseignement.

L'autre grande priorité est la reconstruction du dispositif de formation des enseignants. Pour exercer dans de bonnes conditions, être performant et rester motivé, un enseignant doit bénéficier d'une formation à la pédagogie à la hauteur. De ce point de vue, un rapport de la Cour des comptes vient de démontrer, si besoin en était, que la réforme mise en œuvre par le précédent ministre de l'Education nationale avait échoué.

Le dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux devra être remis en cause. François HOLLANDE s'est engagé à recruter 60.000 personnes sur cinq ans. Cela permettra notamment de relancer les RASED qui étaient promis à la disparition. Le système de remplacement des enseignants lors des absences de courte durée devra également être renforcé.

Les conditions liées au statut, au salaire et au déroulement de carrière devront être discutées et négociées dans le cadre de la nécessaire concertation entre le gouvernement les organisations représentatives de la communauté éducative.

Concernant les rythmes scolaires

François HOLLANDE a pris l'engagement de mener la refonte des rythmes scolaires pour alléger les journées de classe qui comptent parmi les plus lourdes d'Europe. Le nombre d'heures de travail quotidien peut constituer un handicap à l'apprentissage en particulier pour les élèves en difficulté. Vincent PEILLON, ministre de l'Education nationale, a clairement affirmé son ambition de conduire la réflexion sur ce sujet.

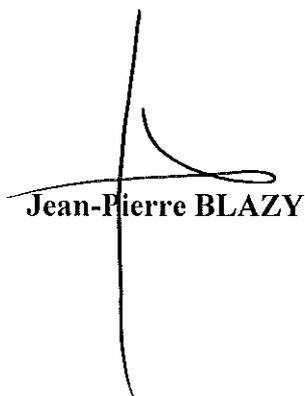
Concernant l'orientation

J'ai demandé publiquement au Président du Conseil général de revenir sur sa volonté de fermer cinq des six CIO du Val d'Oise car je considère que le service public de l'orientation est indispensable pour accompagner les jeunes dans la définition d'un parcours scolaire qui leur offrira les meilleures chances d'insertion professionnelle.

Concernant l'Est du Val d'Oise

Si les électeurs me confiance, je demanderai avant chaque rentrée que les effectifs d'enseignants dans l'enseignement primaire comme secondaire soient à la hauteur des besoins. Je m'engagerai pour la réalisation du projet de lycée d'enseignement général à section hôtelière et pour obtenir l'implantation d'un campus universitaire sur le pôle de Roissy en relation avec les pôles universitaires existants (Cergy, Paris VIII, IUT de Sarcelles).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.



Jean-Pierre BLAZY